

PROTOCOLE SANITAIRE

Mis en place lors des réunions qui se tiendront dans la salle « Peinture et Loisirs » à Saint-Aunès

Le présent document présente le protocole qui sera mis en place à compter du 31 août 2020 lors des réunions mensuelles de l'association Forum Saint-Aunès et que les participants présents devront respecter.

- Le port du masque sera obligatoire ;
- Un gel hydro-alcoolique sera présenté à l'entrée de la salle et devra être utilisé par chacun en entrant ;
- La distanciation sera respectée, la disposition de tables et chaises sera organisée de façon à permettre un espace latéral d'un mètre entre chaque participant ;
- Chaque adhérent aura pris connaissance des consignes spécifiques au protocole sanitaire concernant la Covid 19 et se sera engagé, par son adhésion à l'association, à les respecter ;
- Les sanitaires ne seront pas utilisés ;
- Chaque adhérent devra être en possession d'un stylo en cas de besoin afin d'éviter les échanges de matériel ;
- Le matériel utilisé (tables et chaises) sera nettoyé à la fin de la réunion ;
- Les points de contact (interrupteurs, poignées de portes...) seront nettoyés à la fin de la réunion ;
- L'association nomme un référent Covid en la personne de :
M. Benoît GORCE : 06 86 58 12 94
- Le Président de l'association et les membres du bureau veilleront au strict respect de ces dispositions.

Fait à Saint-Aunès, le 31 août 2020

Le Président
GORCE Benoît

